

CONCERTATION PREALABLE SUR LE PROJET FORGE+ DE NOUVEL ATELIER DE FORGE AU CREUSOT ET SON RACCORDEMENT ELECTRIQUE

Compte-rendu de la réunion publique de clôture du 24 juillet 2025 à Montceau-les-Mines

La réunion a duré 2h50. Elle a réuni 76 participants.

Intervenants :

- Pascal ENGELVIN, chef de projet Forge+, Framatome
- Gilles NAVARRO, senior manager en charge des Investissements BU-PCM, Framatome
- Franck LUKA, chef de projet RTE
- David MARTI, président de la Communauté urbaine Creusot-Montceau (CUCM) et maire du Creusot
- Louis BODIN, étudiant en alternance chez Framatome
- Caroline GRANIER, directrice des études à La Fabrique de l'industrie et coordinatrice des activités de l'observatoire des Territoires d'industrie
- Nathalie DURAND, garante de la concertation
- Georges LECLERCQ, garant de la concertation

Animation :

- Hugo ROSSET, bureau d'études SYSTRA

Déroulé de la réunion publique :

1. Introduction de la réunion

- Mot d'accueil de David MARTI, président de la CUCM et maire du Creusot
- Présentation des principaux chiffres de la concertation, du calendrier et du travail à venir
- Présentation synthétique du projet Forge+ et de son raccordement électrique

2. Table-ronde avec les interventions de la CUCM, un étudiant (alternant chez Framatome) et la Fabrique de l'Industrie, suivi d'un temps d'échanges avec la salle
3. Travail en sous-groupes, suivi d'un temps de mise en commun
4. Retours de Framatome et RTE sur la concertation
5. Clôture de la réunion

Synthèse de la réunion

Présentation du projet et de son contexte

Forge+ vise à renforcer la capacité française à produire des pièces forgées pour le nucléaire, dans le cadre d'un programme de relance s'appuyant sur le prolongement du parc existant, la construction de nouveaux EPR2¹ et le développement de petits réacteurs modulaires (SMR²). L'objectif est de garantir la souveraineté industrielle et de répondre à la demande estimée, tant nationale qu'internationale, sans recourir à la sous-traitance étrangère.

La localisation du Creusot est jugée privilégiée en raison de la proximité ferroviaire, de partenaires industriels majeurs (Industeel), et de l'écosystème régional. La mise en œuvre du projet dépendra des perspectives de commandes liées au développement du parc nucléaire en France (6 premiers EPR2 pour lesquels les forgés sont produits par la forge existante, puis potentiellement huit EPR2 supplémentaires pour lesquels les forgés seraient produits par le nouvel atelier de forge) et à l'international.

Table ronde

La table ronde a permis à différents intervenant d'aborder plusieurs thèmes majeurs, à savoir, les actions portées par le territoire pour accueillir le projet de l'atelier Forge+ et l'ensemble des projets dans les 5 à 10 prochaines années au Creusot, les actions visées pour favoriser l'attractivité de Framatome au Creusot pour les jeunes travailleurs et les étudiants, ou encore la capacité du Creusot à se démarquer pour répondre aux enjeux actuels de réindustrialisation et de transition énergétique.

Travaux en sous-groupes

Les restitutions des différents groupes à l'issue de 30 minutes de travaux en sous-groupes ont porté sur les principaux sujets suivants : l'accroissement de l'attractivité du territoire en termes de services, de logements qualitatifs et de loisirs, les améliorations possibles

¹ L'Evolutionary Power Reactor 2 (EPR2), aussi initialement appelé EPR-NM (« Nouveau Modèle »), est un projet de [réacteur nucléaire à eau pressurisée](#) (REP) de [génération III+](#).

² Un petit réacteur modulaire (PRM) ou *small modular reactor* (SMR) en anglais, est un [réacteur nucléaire à fission](#) de petite taille et de faible puissance — de l'ordre de 10 à 300 MWe

pour les conditions de travail et la rémunération chez Framatome, l'ouverture d'écoles et de formations aux métiers de l'industrie pour les jeunes, l'implication de Framatome dans l'écosystème industriel territorial pour créer des synergies locales interentreprises, ou encore le déploiements d'outils de communication utiles pour continuer à informer le public à l'aide de réseaux sociaux, d'influenceurs etc.

Temps d'échanges avec le public

Plusieurs temps d'échanges ont ponctué cette réunion publique d'ouverture. Les principaux points abordés par le public concernaient les investissements déjà réalisés à Montceau-les-Mines pour favoriser l'attractivité du territoire notamment concernant les organismes de santé, l'existence de centres de recherche et d'un pôle énergie, l'énergie utilisée pour l'alimentation des fours de Forge+, le risque de concurrence entre les grandes entreprises du territoire ou encore les retombées positives du projet sur l'ensemble du territoire.

1. Introduction de la réunion

NB : le diaporama projeté par les différents intervenants lors de la rencontre est accessible sur le site internet du projet : [Concertation Forge+ : Les présentations et comptes-rendus des rencontres publiques](#)

David MARTI, président de la Communauté urbaine de Creusot-Montceau (CUCM), remercie les participants pour leur présence. Il salue Sébastien MARTIN, député et président du Grand Chalon, Sophie CLEMENT, conseillère départementale et Carmen MUNOZ, directrice à l'action régionale du groupe EDF.

Il indique être accompagné par les représentants d'une entreprise dédiée à l'innovation et à l'énergie, située à Derby en Angleterre, et avec qui la CUCM souhaite travailler prochainement.

Il félicite les organisateurs pour l'organisation de l'ensemble des débats de la concertation.

Hugo ROSSET, animateur, présente les intervenants présents en tribune et le déroulé de la réunion publique.

Présentation des principaux chiffres de la concertation et des prochaines étapes

Nathalie DURAND, garante de la concertation, rappelle que la Commission nationale du débat public (CNDP) a été créée en 1995 par la loi Barnier et est devenue une autorité

indépendante en 2002. Elle est chargée de garantir le droit d'information et de participation du public. Les concertations ne sont à ce titre ni des référendums, ni un comptage de ceux qui sont pour ou contre le projet.

Les valeurs portées par la CNDP sont ainsi :

- L'indépendance : La CNDP est indépendante du maître d'ouvrage, des services de l'Etat et de toutes parties prenantes ;
- La neutralité : La CNDP ne porte pas d'avis sur le projet et n'est ni pour ni contre le projet ;
- La transparence : La CNDP veille à ce que l'ensemble des informations disponibles sur le projet a été mis à disposition du public ;
- L'argumentation des observations : La CNDP ne mesure pas les « pour » et les « contre », mais demande aux personnes les arguments qui expliquent leur adhésion ou leur opposition. La participation est un temps d'échanges et de discussions qui doit éclairer la décision des responsables de projet ;
- L'égalité de traitement : Toute contribution a le même poids, qu'elle soit apportée par exemple par un spécialiste ou un riverain du projet ;
- L'inclusion : Tous les publics doivent pouvoir exercer leur droit à être informés et à participer. La CNDP tient compte des différences de situation et veille à ce que les personnes les plus éloignées de la décision puissent participer. Dans le cadre de la concertation préalable, nous sommes allés à la rencontre du public, au lycée Léon Blum, sur le marché du Creusot, de Montceau-les-Mines.

Nathalie DURAND précise que la concertation préalable permet de s'interroger sur l'opportunité du projet et les alternatives qui pourraient exister. Elle rappelle que la concertation a débuté le 27 mai et se tiendra jusqu'au 27 juillet 2025. A ce titre, 16 rencontres ont été organisées, regroupant environ 950 participants.

En détail, elle précise que 487 personnes ont participé aux ateliers, 250 personnes ont été rencontrées lors des débats mobiles, 62 personnes ont assisté aux visites de sites et 68 personnes ont participé à des débats autoportés.

Par ailleurs, 246 questionnaires ont été complétés et le site internet de la concertation a reçu 12 contributions (7 questions et 5 avis). Nathalie DURAND invite les participants à contribuer jusqu'au 27 juillet ainsi qu'à rédiger des cahiers d'acteurs.

Elle rappelle que 300 dossiers du maître d'ouvrage et 1 800 synthèses ont été diffusés ainsi que deux expositions. La concertation préalable a été diffusée sur un grand nombre de communes et a également été annoncée dans la presse. Un kit de communication, des affiches et des flyers ont ainsi été produits et distribués.

Nathalie DURAND remercie notamment la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) Côte d'Or Saône-et-Loire pour son appui et l'organisation de certaines rencontres telle que l'atelier retombées économiques.

Elle remercie également l'Union des Industries des Métiers et de la Métallurgie dans le département de la Saône-et-Loire (UIMM 71) qui a également aidé à l'organisation d'un atelier ainsi que la régie du territoire CUCM Nord.

Le 27 août, les garants rendront un bilan faisant état du déroulement de la concertation préalable en termes d'informations, de participation du public, mais également de la prise en compte ou non par le responsable du projet des recommandations émises par les garant-es. Le bilan présente les recommandations pour améliorer l'information et la participation du public à l'élaboration du projet.

Dans les deux mois suivants la publication du bilan, les maîtres d'ouvrage devront rendre un rapport de décision comportant les enseignements qu'il tire de cette concertation préalable et les suites qu'ils donneront au projet. La CNDP rendra alors un avis sur la qualité et la complétude des réponses apportées dans le rapport de décision des maîtres d'ouvrage.

En cas de poursuite du projet, une concertation continue sera déployée.

Georges LECLERCQ, garant de la concertation, explique que pour être mis en œuvre, le projet nécessitera deux décisions du préfet de Saône-et-Loire : une autorisation environnementale et une déclaration d'utilité publique (DUP).

Depuis octobre 2024, l'enquête publique est devenue une consultation du public par voie électronique pour les projets nécessitant une autorisation environnementale. Cette nouvelle procédure, bien que différente, reprend les principes essentiels de l'enquête publique.

Concernant l'autorisation environnementale, les services de l'Etat s'assurent que le dossier présenté contient toutes les pièces réglementaires et les informations nécessaires. La consultation se déroule ensuite sur 3 mois durant lesquels les services de l'Etat approfondissent l'analyse du dossier. Ensuite, les commissaires enquêteurs disposeront de 3 semaines pour rendre leur conclusion motivée.

Le préfet décidera ensuite ou non d'accorder l'autorisation environnementale qui peut être assortie de prescriptions.

La déclaration d'utilité publique vise à permettre l'instauration de servitude d'utilité publique sur les parcelles privées traversées par le raccordement électrique. Cette décision est prise par le préfet de Saône-et-Loire et précédée d'une enquête publique.

Le tribunal administratif de Dijon désigne les commissaires enquêteurs indépendants. L'enquête publique offrira aux citoyens la possibilité de s'exprimer à nouveau, sur un projet plus abouti. La commission d'enquête publique rend ensuite un rapport comprenant des conclusions motivées et un avis soit favorable, favorable avec réserve ou défavorable. Le préfet de Saône-et-Loire prendra alors ou non la décision de déclarer d'utilité publique le projet.

Intervention de Framatome

Gilles NAVARRO, Framatome, rappelle que Framatome est un chaudiériste nucléaire et que la fabrication de chaudières nucléaires nécessite de produire des éléments forgés à partir de lingots (bloc d'acier coulé dont la masse peut atteindre 280 tonnes). Un certain nombre de pièces ne sont toutefois pas fabriquées au Creusot et sont donc fournies par un sous-traitant (Japan Steel Works – JSW).

Pascal ENGELVIN, Framatome, rappelle que le projet Forge+ émerge dans un contexte où l'énergie nucléaire est identifiée comme l'une des réponses à la neutralité carbone recherchée à horizon 2050 par la plupart des pays dont la France. A ce titre, Framatome doit augmenter ses capacités de production pour permettre à la France d'assurer le développement de son parc nucléaire et se positionner face à la demande internationale sans recourir à de la sous-traitance étrangère.

L'objectif du projet Forge+ est ainsi de produire l'intégralité des pièces nécessaires, y compris celles qui sont aujourd'hui sous-traitées à l'étranger (la cuve du réacteur et les échangeurs de chaleur), et de maintenir la production pour la défense nationale et les petits réacteurs en cours de développement.

Pascal ENGELVIN explique que le nouvel atelier prévu serait situé sur le site de 10 ha du « Feu de verse », entre l'avenue de la Paix et l'avenue Gaston-Bachelard. Il ajoute que le site retenu est idéalement placé, à proximité de ses autres ateliers, de la voie ferrée et des partenaires industriels de Framatome (Industeel).

Gilles NAVARRO, Framatome, rappelle que le projet comprend un ensemble de halles de 30 000 à 40 000 m² composées de trois blocs : un atelier de fabrication de lingots, un atelier de forgeage et un atelier d'usinage. La technologie de refusion permettrait de fabriquer des lingots de grosse dimension, 2 fois supérieur à ce que peut fournir aujourd'hui Industeel.

Au total, pour répondre aux besoins de Forge+, les besoins en termes de recrutement et de formation représentent 190 à 240 personnes.

Le projet Forge+ nécessiterait également un raccordement électrique spécifique.

Présentation du projet de raccordement électrique

Franck LUKA, RTE, rappelle que le réseau de transport d'électricité (RTE) achemine l'électricité sur le réseau à haute et très haute tension.

RTE a ainsi proposé à Framatome une liaison souterraine à 225 000 volts.

Cette liaison souterraine relierait, sur une distance d'environ 10 km, le site de Framatome au poste d'Henri-Paul, situé à proximité du rond-point Jeanne-Rose à Ecuisse.

Le coût, le financement et le calendrier prévisionnel du projet

Pascal ENGELVIN, Framatome, explique que le projet est estimé à environ 580 millions d'euros. Il présente ensuite le calendrier du projet envisagé pour le projet Forge+. Il explique que ce calendrier se décompose en deux phases principales : la phase de préparation qui permet de définir les besoins du projet (objectifs techniques tout particulièrement) et les moyens à apporter (types d'équipements et nombre d'équipements principalement) pour y répondre et la phase de réalisation qui sera lancée lorsque les indicateurs du marché et des débouchés pour Forge+ seront précisés. L'objectif est de poser les demandes d'autorisation à horizon mi-2026. Si les travaux démarraient début 2027, l'atelier serait en production industrielle à horizon 2032.

Il souligne l'importance de la concertation préalable dans cette phase d'études pour aider Framatome à mieux définir le projet.

2. Table ronde *(cf. diaporamas joints projetés en séance)*

La table ronde s'articule autour de plusieurs interventions successives sur les retombées économiques projet et dans l'ordre suivant :

1. Intervention de David MARTI, de la Communauté urbaine du Creusot-Montceau (CUCM)
2. Intervention de Louis BODIN, alternant chez Framatome
3. Intervention de Caroline GRANIER, de La Fabrique de l'Industrie

Intervention de la CUCM

David MARTI, président de la CUCM, rappelle que la CUCM avait d'ores-et-déjà travaillé sur les questions de mobilité, de logement et de services publics avant l'arrivée du projet Forge+.

Depuis les 5 dernières années, des opérations de logement ont ainsi été lancées, notamment pour créer du logement abordable. Certaines opérations devraient aboutir dans les trois années à venir. Il rappelle que le traitement des îlots urbains dégradés est fondamental pour améliorer la qualité des logements et l'attractivité du territoire.

Il précise que la CUCM travaille avec les chefs d'entreprise afin de développer ensemble les mobilités et le logement.

La CUCM a également mis en place le club DRH visant à aider les entreprises à recruter. Il souligne qu'au sein de la communauté urbaine, un chargé de mission spécialement chargé d'accueillir les nouveaux arrivants et de les accompagner a ainsi été recruté.

David MARTI explique par ailleurs que la CUCM envisage également de travailler sur les services publics, plus particulièrement les crèches, les écoles, les collèges et les lycées.

Un maillage existe par ailleurs sur le territoire pour un schéma de développement des mobilités douces, notamment les pistes cyclables et voies piétonnes mais également les transports collectifs. David MARTI précise enfin que la CUCM souhaite aussi mettre en place un système de covoiturage.

Intervention d'un alternant de Framatome

Louis BODIN, alternant chez Framatome, explique être titulaire d'un bachelier universitaire en technologie, réalisé à l'IUT de Dijon. Il a réalisé sa troisième année à Montréal, au Canada, en partenariat avec une école d'ingénieurs.

Il est aujourd'hui apprenti ingénieur méthode d'amélioration continue à Framatome depuis septembre 2024, sur le site du Creusot. Il étudie à l'école ISTP, la filière par alternance de l'école des mines de Saint-Étienne.

Il indique ne pas avoir eu connaissance de Framatome ni du domaine nucléaire avant d'intégrer l'entreprise. Cette opportunité lui a été proposée par son école.

Il indique que ses missions dans le cadre de son alternance chez Framatome consistent à travailler sur l'amélioration et la transformation des outils informatiques de Framatome visant à participer à l'industrialisation des pièces forgées.

Il explique que son alternance chez Framatome lui permet d'échanger avec différents corps de métier (docteurs en métallurgie, ingénieurs, techniciens, forgerons, usineurs). De plus, il indique que le site compte 600 collaborateurs mais reste tout de même à taille humaine et que tout le monde se connaît. Il souligne que les alternants font l'objet d'un réel suivi, que ce soit du côté Framatome ou du côté de l'école, et qu'il y a actuellement une communauté de 40 alternants chez Framatome.

Il constate toutefois que la communication de Framatome en dehors du bassin industriel de la Saône-et-Loire pourrait être améliorée, notamment en se rendant dans les IUT, les facs et les lycées.

Il indique vouloir poursuivre au sein de Framatome si l'opportunité se présentait à la fin de son alternance. Le Creusot représente de belles perspectives, dont le projet Forge+ fait partie. Il souligne que son alternance chez Framatome permet de travailler sur des pièces hors normes et de contribuer à des solutions énergétiques bas carbone, ce qu'il perçoit comme un atout.

Intervention de La Fabrique de l'Industrie

Caroline GRANIER, La Fabrique de l'Industrie, explique que la Fabrique de l'Industrie est un laboratoire d'idées créé en 2011, à une période où l'industrie était en déclin depuis des décennies, pour apporter un éclairage et des pistes de réflexion sur la reprise d'une dynamique industrielle en France. Elle explique que les études de La Fabrique de l'Industrie portent essentiellement sur les territoires d'industrie.

Elle explique que le projet Forge+ s'inscrit dans une histoire très longue et que Le Creusot se démarque d'autres territoires industriels en ce qu'il a réussi à maintenir le savoir-faire autour du travail du métal et à renouveler les compétences pour les diriger vers différents secteurs d'activité tels que le nucléaire, le ferroviaire, etc. Elle explique qu'en cela, le territoire du Creusot se démarque d'autres territoires qui ont perdu au fil du temps leur savoir-faire industriel, comme c'est le cas notamment dans le Nord-est de la France.

Par ailleurs, elle considère que le développement de l'industrie implique la prise en compte des questions de logement, de mobilité, de services publics etc. Cette réflexion a été entreprise depuis longtemps sur le territoire de Creusot, contrairement à un certain nombre de territoires en France.

A titre d'exemple, une ville de la Drôme organisée autour de l'industrie doit aujourd'hui faire face à une décroissance démographique. Cela engendre une fermeture des écoles et par ricochet une baisse de l'attractivité de la ville et une difficulté à recruter ce qui pourrait potentiellement causer le déclin de l'activité industrielle en France.

Caroline GRANIER souligne l'importance d'avoir un projet qui s'inscrive correctement dans un ensemble d'autres projets industriels. L'industrie ne doit pas uniquement créer des emplois mais doit aussi créer des synergies et des effets d'entraînement chez les sous-traitants, les fournisseurs, les services publics etc. Développer ce type de synergie permet au territoire de rester dynamique.

Le projet Forge+ peut favoriser le renouvellement du territoire industriel en réinventant de nouvelles compétences en faveur des transitions numériques et écologiques. La spécialisation du Creusot dans le travail du métal au service du nucléaire permet par exemple de se différencier de la Franche-Comté qui se déploie autour de l'hydrogène, ou encore de Dunkerque et de Grenoble qui se déploient autour des batteries électriques.

Enfin, ces synergies se créent par les rencontres sur les zones d'activité et autour des sites technologiques.

Elle explique qu'à Mulhouse ou encore à Bergame en Italie, un pôle regroupant des entrepreneurs, des start-ups et des écoles de formation a été créé. Une école forme par exemple des gamers à l'eSport. Etant installés à proximité d'entreprises et d'industriels, les élèves qui n'arrivaient pas à performer pouvaient être réemployés dans l'industrie pour entraîner une IA ou un robot à exécuter un geste industriel par exemple. Elle souligne donc l'importance de maintenir les liens dans le territoire.

3. Temps d'échanges avec la salle

Une participante, retraitée CGT à Montceau-les-Mines, se demande pourquoi la réunion se déroule à Montceau-les-Mines tandis que les échanges portent essentiellement sur Le Creusot.

Elle s'interroge sur les répercussions que peut avoir le projet sur Montceau-les-Mines. Elle indique ne pas remarquer de changements sur la ville de Montceau-les-Mines.

Une participante, secrétaire générale de l'Union locale CGT à Montceau-les-Mines, se dit favorable au projet Forge+ car il permettra la création d'emplois et une meilleure attractivité.

Elle souligne toutefois que l'augmentation à venir de la population nécessite davantage de structures de santé dans un contexte de perte totale de médecins. Elle se demande ce qui est prévu sur le sujet, notamment concernant les hôpitaux.

Un participant, secrétaire général du syndicat des Mines et de l'Énergie 71, se dit satisfait des ambitions et des investissements réalisés sur le territoire.

Il rappelle qu'à l'origine, dans les années 90, la forge « Creusot-Forge » devait fermer.

Il indique que les entreprises de la région et du bassin minier étaient à la fois concurrentes et partenaires. A l'époque, les syndicats souhaitaient créer un pôle énergie Bourgogne, au même titre qu'Airbus sur Toulouse. Il se demande si le projet Forge+ donnera une dynamique à la région pour créer un pôle énergie.

Il souligne par ailleurs le besoin d'écoles, d'instituts de recherche et de centres de recherche. Aujourd'hui, le Creusot manque d'un pôle de recherche pour les entreprises de métallurgie. Il relève l'importance de moderniser l'acier grâce à un centre de recherche qui engloberait toutes les entités travaillant de l'énergie.

- **Le choix d'organiser la réunion à Montceau-les-Mines**

Pascal ENGELVIN, Framatome, explique que Framatome a choisi d'aller dans plusieurs villes dans le cadre de la concertation préalable afin de rassembler un maximum de personnes. Des ateliers se sont ainsi déroulés au Creusot, à Montchanin, à Montceau-les-Mines et à Chalon-sur-Saône.

L'objectif était de couvrir l'ensemble du bassin.

David MARTI, président de la CUCM, précise que le projet Forge+ concerne l'ensemble du territoire communautaire.

- **Sur les investissements réalisés à Montceau-les-Mines**

David MARTI, président de la CUCM, rappelle que la CUCM a récemment été sur le site de Valérius à Montceau-les-Mines, entièrement réindustrialisé grâce aux investissements de la communauté urbaine. Le site Eolan avait également fermé mais fonctionne aujourd'hui avec plusieurs activités.

Le site Gazelle Énergie sera quant à lui réutilisé prochainement.

David MARTI rappelle par ailleurs que 84% du territoire français est en désertification médicale mais que le territoire de la communauté urbaine dispose tout de même d'un hôpital public, complémentaire avec un autre hôpital au Creusot.

Les maires investissent également pour faire venir des médecins, notamment par la création de maisons médicales.

- **L'existence de centres de recherche et d'un pôle énergie**

David MARTI, CUCM, indique qu'il n'y a pas de pôle énergie mais que beaucoup de recherches sont effectuées sur le territoire. Calypso, le centre national d'excellence de recherche sur la métallurgie, n'est pas encore en fonctionnement mais représente par exemple l'avenir de la métallurgie.

Par ailleurs, le Technopôle Sud Bourgogne Hub&Go dispose du réseau Polytech regroupant des ingénieurs d'un niveau extrêmement élevé travaillant avec les entreprises Alstom, Framatome, Safran, Toyota etc. Le territoire héberge également des laboratoires de recherche labellisés CNRS, des laboratoires privés et des startups travaillant au Technopôle sur le développement et la recherche.

Gilles NAVARRO, Framatome, ajoute que le centre technique de Framatome, proche de la future forge, prévoit une augmentation de ses effectifs de 50%. La recherche sera en support à l'activité développée dans la forge.

Framatome sera également contributeur pour les centres de recherche.

Un participant, futur salarié de Framatome, se demande si Framatome a étudié tous les moyens disponibles pour alimenter la nouvelle forge. Il souligne qu'en cas d'alimentation par le gaz, la situation reste difficile avec la Russie.

S'agissant de l'électricité, il explique que les besoins vont s'accroître dans les années à venir et qu'il est nécessaire d'étudier d'autres énergies alternatives.

Sébastien MARTIN, député de la 5^e circonscription de Saône-et-Loire, souligne que le projet Forge+ permettrait de conforter la présence de la filière nucléaire sur l'ensemble du département de la Saône-et-Loire. Ce projet représentant une opportunité exceptionnelle pour l'ensemble du territoire départemental, tout le monde aurait intérêt à contribuer à sa réussite.

Un participant, ancien député de la 3^e circonscription de Saône-et-Loire et conseiller régional, ajoute que le projet Forge+ est installé au Creusot mais a des résonances bien au-delà.

Il souligne la difficulté pour Framatome de recruter sans empiéter sur le recrutement d'autres entreprises du bassin. Les petites et moyennes entreprises, notamment sous-traitantes, pourront alors s'installer au Creusot, mais aussi sur des territoires légèrement plus éloignés mais qui restent à proximité comme Montceau-les-Mines ou Autun.

La plus grande difficulté qui pourrait exister selon lui serait que la concurrence se renforce entre les grandes entreprises du territoire tels que Michelin ou Alstom, et Framatome.

Il relève donc l'importance d'agir pour que le projet Forge+ représente un atout considérable pour Le Creusot, mais aussi pour l'ensemble du territoire de Saône-et-Loire et les communes proches.

• **Sur les besoins en énergie de Forge+**

Pascal ENGELVIN, Framatome, explique que les fours de Forge+ devraient utiliser des brûleurs qui fonctionneraient avec du gaz et de l'hydrogène, y compris du gaz bio.

Framatome prévoit de rendre les fours hybrides, c'est-à-dire qu'ils puissent fonctionner au gaz mais aussi à l'électricité. Lors de la montée en température, les fours pourraient alors fonctionner au gaz puis, une fois stabilisés, passeraient en électrique.

Il ajoute que Framatome souhaite soutenir la neutralité carbone et être les « meilleurs élèves » possibles dans ce domaine.

4. Travail en sous-groupe

À la suite des présentations des intervenants, il est proposé aux participants d'engager une réflexion en sous-groupes. Ils sont invités à échanger leurs points de vue (avis, suggestions, questions) avec leurs voisins de table, pendant 30 minutes, autour des trois questions suivantes :

- *Si le projet Forge+ se poursuit, quels sont les actions ou les aménagements à prévoir pour rendre le territoire plus attractif ?*
- *Si le projet se poursuit, comment attirer de nouveaux talents et les faire rester au sein de Framatome ?*
- *Si le projet se poursuit, quels sont les besoins et les attentes pour bien informer et faire participer le public tout au long du projet ?*

Chaque sous-groupe désigne un rapporteur, chargé de noter, au fil des échanges, les points-clés dans une grille de travail mise à disposition des participants.

Les intervenants se tiennent à la disposition des participants pour répondre à d'éventuelles questions ou demandes de compléments afin de nourrir et d'éclairer leur travail.

5. Mise en commun du travail en sous-groupe

Synthèse des thématiques abordées :

1. Offre de services et de logement

- Questions relatives aux aménagements à prévoir pour rendre le territoire plus attractif
- Insalubrité des logements, besoin en matière de rénovation du parc de logement et dégradation des services publics (santé, écoles, transports)
- Suggestions de développer l'offre de commerce, restaurants et loisirs nocturnes
- Demande de poursuite de rénovation et de construction des logements

2. Transports et mobilité

- Interrogations quant à l'impact des travaux Forge+ sur les transports et les solutions mises en place pour les déplacements
- Proposition de création d'une ligne de bus ou de train directe entre Chalon et Le Creusot, de mise en place d'horaires adaptés, de bus d'entreprises sur la Route Centre-Europe Atlantique (RCEA)

3. Emploi et formation

- Interrogations sur les améliorations possibles pour les conditions de travail et la rémunération chez Framatome
- Suggestions d'ouvrir des écoles pour former des jeunes et les insérer en entreprise d'ici 3 à 5 ans, monter des cellules de recrutement dans les villes sinistrées, anticiper les besoins en recrutement, créer des partenariats avec les collèges/lycées pour faciliter l'orientation des jeunes et promouvoir les métiers industriels
- Demande de poursuite des partenariats avec les collèges et lycées ainsi qu'avec le domaine de l'insertion pour attirer de nouveaux profils dans les métiers de l'industrie
- Proposition d'organiser des voyages d'études pour les écoles et des visites industrielles

4. Communication et information

- Interrogation sur les outils d'information utiles pour associer/informer le public tout au long du projet
- Suggestions de communiquer sur internet, réseaux sociaux, journaux locaux, newsletter, panneaux lumineux, appel à des influenceurs

- Demande de continuer les réunions de concertation/information, y compris numériques, permettre de visiter le chantier
- Proposition de promouvoir le territoire via des influenceurs, créer une « marque employeur »

6. Éléments de réponse apportés par Framatome à l'issue du temps de restitution du travail en sous-groupes

• L'amélioration de la communication de la CUCM

David MARTI, CUCM, rappelle que plusieurs actions sont menées pour développer la marque territoriale et améliorer la communication. A ce titre, « Creusot-Monceau, territoire de tous les possibles » est une marque qui a été développée par la CUCM.

Il invite le public à consulter les réseaux sociaux de la CUCM. Il souligne que la CUCM est le territoire qui a le plus de visibilité en matière de réseau en France. Le marketing territorial a ainsi été développé, à la fois avec une brochure et à la fois grâce aux réseaux sociaux. Il explique que la CUCM souhaite toutefois continuer à développer ces actions de communication.

• L'offre de logements

David MARTI, CUCM, explique que le territoire manque aujourd'hui de logements locatifs, notamment pavillonnaires.

Il ajoute que le prix du mètre carré sur le territoire est aujourd'hui entre 3 000 et 3 200 euros. En rajoutant à cela l'augmentation des coûts de construction, les promoteurs demandent donc une garantie correspondant à la vente de la moitié des logements avant le début des travaux, ce qui rend les choses encore plus compliquées.

Par ailleurs, les dernières statistiques de l'INSEE montrent que 86% des actifs travaillant sur le territoire communautaire y résident également, contrairement au Grand Chalon où cette part ne s'élève qu'à 70%. La CUCM est ainsi le territoire dans lequel les actifs résident le plus. Il souligne que la CUCM souhaite toutefois continuer à développer l'offre de logements et permettre d'augmenter encore davantage cette part.

Il remercie les participants pour la pertinence de leurs suggestions.

• L'offre de services

David MARTI, CUCM, rappelle que deux complexes cinématographiques – l'un à Montceau-les-Mines et l'autre au Creusot – vont être mis en service début 2026.

7. Restitution des débats autoportés et cahiers d'acteurs

NB : Les intervenants ci-dessous ont partagé le fruit des échanges lors de débat autoportés organisés lors de la concertation ou pour d'autres les principales idées contenues dans leurs cahiers d'acteurs.

Retour sur le débat autoporté organisé par les habitants du quartier du tennis au Creusot

Une participante, habitante du quartier du Tennis, liste les questions posées lors du débat autoporté organisé avec les habitants :

- Quelles sont les conséquences des fours sur le climat local ?
- Quels sont les impacts du bruit sur le voisinage ?
- Comment seront récupérées les fumées de la nouvelle forge ?
- A quelle fréquence sont envisagés les convois à la fois ferrés et routiers ?
- Les trains vont-ils changer ?
- Quelles seront les modalités de transport des lingots entre Industeel et Framatome ? Les trains seront-ils plus gros ?
- Quelles sont les conséquences de la privatisation de l'avenue Gaston-Bachelard sur le plan de circulation ? Evelyne ROGOWICZ précise que cette rue tient à cœur aux habitants qui ont besoin d'une voie piétonne et cyclable pour accéder aux commerces situés de l'autre côté de Framatome.
- Que va devenir le parking poids lourds ? Quels seront les impacts des travaux et du remaniement des sols pollués ?
- Que deviennent les terres polluées des sols des deux sites ? Quelles sont les précautions envisagées ?
- Où seront logés les nouveaux ouvriers ?
- Quelles sont les actions envisagées pour favoriser l'arrivée de nouveaux médecins sur le territoire ?
- Des petits commerces sont-ils prévus en parallèle du projet Forge+ ? Evelyne ROGOWICZ précise que le quartier ne dispose d'aucun commerce et que beaucoup de personnes ne possèdent pas de voiture.
- Quelle est la profondeur envisagée de la ligne de raccordement RTE ? Evelyne ROGOWICZ explique que les habitants souhaitent conserver le maximum de végétation possible.

Retour sur le débat autoporté organisé par la Ville de Marmagne

Alain BOLLERY, habitant de Marmagne, revient sur le débat autoporté organisé par le Maire de Marmagne. Il explique avoir vécu le dépôt de bilan de Creusot-Loire en 1984. Il indique que le projet Forge+ est aujourd'hui très exaltant pour le territoire. Il indique que le débat autoporté organisé portait essentiellement sur deux sujets : les mobilités et l'immobilier.

En effet, bon nombre de salariés travaillent sur le site du Creusot mais n'habitent pas la ville. Le territoire est irrigué par une ligne ferroviaire SNCF reliant l'Étang-sur-Arroux à Montchanin et Montceau-les-Mines. Toutefois, la halte qui se trouvait sur le site où Framatome envisage de créer un parking n'existe plus. Il suggère de réhabiliter cette halte.

Par ailleurs, il souligne l'existence de nombreux logements à l'abandon sur le territoire. Il relève l'importance de réhabiliter les logements de façon qualitative afin d'être loués, voire achetés.

Retour sur le cahier d'acteur de l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM) Saône et Loire

Evelyne TRZESNIOWSKI, Présidente de l'UIMM Saône et Loire, rappelle que l'UIMM désigne l'Union des industries et des métiers de la métallurgie et que Framatome y est adhérent.

Les adhérents de la branche métallurgie représentent 75% des entreprises industrielles de Saône-Et-Loire. Par ailleurs, 80 % des adhérents ont une activité dans le nucléaire.

Elle indique que le GEIC – le Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification – travaille sur les questions liées à l'emploi. L'UIMM travaille également avec Framatome afin qu'il participe à la formation de talents chez leurs sous-traitants. L'UIMM travaille ainsi avec tous les partenaires de l'insertion et propose également des formations de niveau supérieur sur le territoire.

Isabelle LAUGERETTE rappelle que l'UIMM travaille également avec les pouvoirs publics et les six bassins d'emploi du territoire afin de participer au développement de son attractivité.

A ce titre, l'IUMM est prête à participer à des réunions de concertation voire à animer des rencontres. Elle rappelle enfin de soutien de l'UIMM Saône et Loire au projet Forge+.

Retour sur le cahier d'acteur de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) Côte d'Or - Saône-et-Loire

Pascal LEYES, Directeur de la CCI Côte d'or – Saône et Loire, explique que la Chambre de commerce et d'industrie est habituée à l'exercice du débat public et était déjà intervenue il y a 15 ans, sur le débat de la mise en 2x 2 voies de la RCEA.

Par ailleurs, la CCI est en relation avec Framatome depuis plus de 50 ans, notamment parce que l'usine de Saint-Marcel est en train de s'étendre. Celle-ci a été construite sur des terrains appartenant à la chambre de commerce, tout comme le CETIC (Centre d'expérimentation des techniques d'interventions sur les chaudières nucléaires) et l'autre usine de Framatome, située en face des locaux de la CCI à Chalon-sur-Saône.

Pascal LEYES rappelle que le projet représente 580 millions d'euros d'investissements, 190 à 240 emplois directs, 600 emplois directs, ainsi que des retombées de plus de 40 millions d'euros. La Chambre de commerce et d'industrie soutient ainsi le développement du projet Forge+.

Il fait toutefois deux recommandations. Tout d'abord, il souligne sa volonté de mettre en place une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriales afin que Framatome puisse embaucher des personnes et les former, mais également pour que les entreprises du secteur puissent conserver leurs talents.

D'autre part, il suggère de mettre en place un dispositif appelé « CCI Business » pour Forge+. Il précise l'existence d'accords internationaux pour la fourniture et les investissements ainsi que des contrats-cadres. Toutefois, les PME et les entreprises locales, voire régionales, ne comprendraient pas qu'elles soient mises à l'écart sur les retombées économiques.

CCI Business est donc une plateforme nationale régionalisée de mise en relation entre les grands donneurs d'ordres et les entreprises locales et régionales. Elle a initialement été créée pour les opérations dans le nucléaire. Elle n'est donc pas présente dans la région Bourgogne-Franche-Comté car c'est la seule région où il n'y a pas de centrale de production d'électricité nucléaire.

Retour sur le cahier d'acteur de France Nature Environnement (FNE)

François LOTTEAU, FNE, souligne la nécessité de décarboner rapidement les moyens de production d'énergie de la France.

FNE se demande toutefois si le nucléaire est réellement une solution propre compte-tenu des sujets de traitements des déchets, de coût environnemental, de construction des centrales ou encore leur approvisionnement.

Le projet Forge+ s'intègre dans un vaste programme de production d'électricité d'origine nucléaire. FNE salue l'ambition de rechercher l'indépendance énergétique du pays mais estime que la réponse proposée n'est pas à la hauteur du défi, notamment parce que l'approvisionnement en uranium est de plus en plus aléatoire.

Par ailleurs, la mise en production des centrales ne pourrait aboutir que s'il y a une stabilité politique européenne et française. Il rappelle que la 3^e programmation pluriannuelle de l'énergie n'a pas encore été votée.

De plus, François LOTTEAU se demande comment parier sur un financement pérenne compte-tenu des difficultés d'EDF à faire face à ses obligations et en sachant que le 1^{er} EPR ne parvient pas à entrer en production.

Il se demande comment assurer une certaine continuité si en attendant la mise en service des nouvelles centrales nucléaires, les moyens de production d'électricité utilisant des techniques renouvelables pour améliorer l'efficacité énergétique ne sont plus disponibles. Il se demande s'il n'y aura pas une orientation préférentielle des financements sur le nucléaire au détriment des énergies renouvelables. A l'inverse, il se demande également si ces moyens venaient toutefois à être préservés sur le développement des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, si le nucléaire resterait encore nécessaire.

François LOTTEAU se demande par ailleurs si des alternatives d'emploi avec les mêmes moyens financiers et la même durabilité ont été étudiées. Il souligne la dépendance du projet Forge+ à la filière unique du nucléaire. Il indique douter de la pertinence du projet.

Il ajoute qu'aujourd'hui, les sols des sites envisagés pour le projet sont pollués. Dans le cadre du débat public, FNE demande ainsi la publication de toutes les études qui ont déjà été réalisées. Il souligne que la participation de FNE au débat ne doit pas être vue comme une forme d'acceptation du projet sous réserve des améliorations locales promises.

Retour sur le cahier d'acteur de la Société française de l'énergie nucléaire (SFEN)

Valérie FAUDON, secrétaire générale de la SFEN, rappelle que la SFEN est l'association des ingénieurs et des scientifiques du nucléaire. Elle explique qu'en Europe, tous les pays ont remis à Bruxelles leur plan d'investissement. Ainsi, environ 30 à 40 nouveaux réacteurs nucléaires ont été déclarés par les pays en intention d'ici 2050. La décision finale

d'investissement des 2 EPR de Sizewell C au Royaume-Uni, dont les composants seront faits au Creusot, a également été annoncée.

Elle indique également que l'Assemblée nationale et le Sénat débattent de la construction de 14 EPR d'ici 2050. La SFEN espère donc que cette loi aboutira et sera votée puisque ces 14 EPR seront nécessaires à la justification du projet Forge+.

D'autre part, le projet limiterait la dépendance d'imports de la France sur des gros composants venant actuellement du Japon. Il représente donc une opportunité de défense sur le marché de la défense et le marché des centrales nucléaires actuelles.

La prolongation des 20 réacteurs 1300 MW jusqu'à 50 ans a été annoncée et représente également une opportunité de fournir des composants de remplacement sur ces centrales.

Valérie FAUDON précise que l'industrie télécom Alcatel a expédié toutes ses usines en Asie en conservant la R&D mais l'ont finalement perdu. Elle se dit extrêmement fière que l'industrie nucléaire n'ait jamais délocalisé ses usines et les ait gardées en Bourgogne avec la R&D associée.

Régis BAUDRILLARD, Président du groupe régional de la SFEN, ajoute qu'un projet nommé « French Fab Metallurgy de 2021 à 2024 » a été mené avec Framatome et un certain nombre de laboratoires. Celui-ci a permis de progresser sur la compréhension des phénomènes de métallurgie, notamment pour le forgeage des pièces. Le projet Forge+, permettra de mettre en valeur toutes ces amorces de R&D et de montrer qu'il y a un continuum entre la recherche et l'industrie.

8. Retour des maitres d'ouvrage sur la concertation

Pascal ENGELVIN, Framatome, souligne que pour Framatome, cette démarche constitue une nouveauté et relève de l'inconnu. L'entreprise, qui compte 20 000 salariés, n'avait jamais participé à une concertation préalable et a donc découvert cet exercice.

Il explique que Framatome retient une grande satisfaction d'avoir pu rencontrer autant d'acteurs économiques, d'entreprises, d'associations environnementales et d'élus, avec qui ils ont pu échanger à de nombreuses reprises. Au total, ils ont rencontré plus de 800 personnes et se sont montrés surpris par la richesse et la diversité des échanges. Ceux-ci permettent à Framatome de prendre du recul et d'entamer une réflexion approfondie sur l'ensemble des sujets abordés lors des différentes rencontres. Des réunions de travail sont d'ores et déjà programmées dès la rentrée pour poursuivre la préparation du projet.

Sur la question de l'opportunité du projet, le public s'est exprimé sur les enjeux de souveraineté énergétique et industrielle. Pascal ENGELVIN rappelle que le projet Forge+ vise à fabriquer en France l'ensemble des composants de centrales nucléaires. Il a également détaillé les raisons du choix du site, choix qui a été questionné et challengé par les participants. Certains se sont également interrogés sur la pérennité du projet dans le contexte politique actuel, un sujet sur lequel Framatome ne peut cependant pas se prononcer.

Concernant les retombées économiques, de nombreuses contributions ont été recueillies, notamment autour de l'impact sur les entreprises locales et les appels d'offres internationaux qui sont parfois inévitables quand certaines technologies ne sont pas disponibles localement ou nationalement. Les retombées fiscales du projet ont aussi été évoquées, le projet devant générer des bénéfices pour le territoire par le biais de taxes.

Sur le plan environnemental et urbain, Framatome entend les préoccupations liées au bruit, aux émissions de poussières, aux gaz issus des fours, ainsi qu'à la circulation en ville.

La question de l'intégration architecturale du bâtiment a également été soulevée ainsi que la fierté exprimée par les habitants pour le patrimoine industriel du Creusot.

La préservation de la végétation et des espèces locales fait aussi partie des attentes, tout comme le respect des obligations de compensation en cas de perturbation des espèces protégées qui devront alors être relogées. Certaines personnes se sont aussi montrées soucieuses de la place accordée à la préservation des batraciens ou des chauves-souris. L'optimisation de la consommation d'énergie, notamment le recours à l'électricité en complément du gaz, a également fait l'objet de nombreux échanges.

Pascal ENGELVIN souligne que les sujets liés à l'emploi et à la formation ont été très souvent évoqués. Framatome retient les nombreuses suggestions émises par les participants, et notamment de renforcer le recrutement de jeunes, des femmes et de personnes en situation de handicap ou en difficulté d'accès à l'emploi. Pascal ENGELVIN souligne que ces idées vont inspirer Framatome dans les actions futures.

S'agissant de l'attractivité du territoire, des questions ont été posées sur le choix du Creusot et les actions à mener pour renforcer l'attractivité locale par rapport à d'autres territoires. La valorisation du patrimoine industriel, les aspects loisirs, culturels, santé, logement ou encore les conditions de travail ont aussi été discutés, avec la volonté pour Framatome de toujours améliorer la sécurité et la santé des salariés.

Pascal ENGELVIN revient ensuite sur les sujets en lien avec le fonctionnement de Forge+ et notamment le degré d'automatisation des équipements et leur performance.

Sur le calendrier et les coûts du projet, beaucoup de questions ont été soulevées afin de s'assurer de la bonne maîtrise des délais et des budgets, au regard des surcoûts observés sur d'autres projets nucléaires. Pascal ENGELVIN explique que Framatome s'efforce d'apporter la plus grande transparence possible sur le calendrier, les étapes à venir, ainsi que les conditions de lancement.

Il ajoute que Framatome et RTE retiennent de cette concertation une multitude d'enseignements et de points de vigilance qui nourriront la suite de leur démarche.

Franck LUKA, RTE, indique que RTE accompagne de nombreux industriels et producteurs dans leur raccordement au réseau. RTE dispose donc d'une certaine expérience des débats publics. Il a toutefois été particulièrement surpris par la richesse des contributions recueillies notamment lors de l'atelier consacré à l'insertion environnementale de la liaison électrique. RTE a en effet reçu de très nombreuses questions sur le sujet.

Les échanges ont notamment porté sur la puissance de raccordement, les modalités d'enfouissement des lignes, la capacité du réseau à alimenter l'ensemble des clients industriels, et en particulier le site de Framatome lorsque Forge+ sera mis en service. Ce qui ressort prioritairement pour RTE est l'attention portée par les participants aux contraintes et aux enjeux environnementaux du territoire. Ce retour est jugé très précieux par RTE qui considère que la connaissance du territoire par ses habitants est essentielle.

Franck LUKA explique que l'ensemble des remarques et connaissances partagées seront prises en compte lors de l'étape suivante. L'ensemble de la matière issue de la concertation permettra à RTE de définir des tracés de moindre impact pour la liaison électrique. Ces tracés seront prochainement soumis à une concertation spécifique au réseau électrique, appelée « concertation Ferracci », qui débutera à la rentrée 2025.

Toutes les parties prenantes seront associées et les différents tracés seront proposés et discutés sous l'égide de la préfecture afin d'identifier le meilleur emplacement possible pour la future ligne destinée à alimenter Framatome.

9. Clôture de la réunion

Nathalie DURAND, garante de la concertation, remercie l'ensemble des participants, pour leur présence et leur participation tout au long de la concertation qui se terminera le 27 juillet 2025.

Elle invite le public à contribuer sur le site internet en déposant des questions, en émettant des avis ou en faisant des propositions.

Pour les participants membres d'une association, d'une organisation professionnelle ou toute autre structure, elle rappelle la possibilité de constituer un cahier d'acteur. Elle invite les participants à profiter ce droit à l'information et à la participation du public jusqu'à la fin de la concertation préalable.

Elle rappelle qu'en cas de poursuite du projet, une concertation continue aura lieu et offrira à nouveau la possibilité de s'informer et de participer.

Grilles complétées par les participants

Le tableau ci-dessous retranscrit les grilles de questionnement complétées par les participants lors du travail en sous-groupes.

Thématique : Les retombées économiques du projet			
	Questions	Avis/observations	Propositions

Si le projet Forge+ se poursuit, quels sont les actions ou les aménagements à prévoir pour rendre le territoire plus attractif ? <i>Ex : Qu'est-ce qu'il faudrait améliorer dans les transports, les logements, les services publics et les loisirs pour bien accueillir le projet Forge+ et les autres projets dans les 5 à 10 prochaines années ?</i>	• Quel sera le développement des services publics ? • Que comptez-vous faire pour les centres-villes, pour les redynamiser ? • Peut-on récupérer la chaleur fatale liée aux industries du territoire pour les réseaux de chauffage des habitants collectifs par exemple ? • Quel est l'impact des travaux Forge+ sur les transports ? • Est-ce que le projet de halles au creusot est pour ouvrir le restaurant ? • Quelles solutions sont mises en place pour les transports ? (Taxi, bus...) • Est-il envisagé de mettre en place des bus entreprises RCEA Chalon Creusot aux bons horaires ?	• Services publics en dégradation : SNCF, La Poste, la sécu, la médecine, les écoles/lycées/collèges • De plus en plus de monde sur le RCEA • Logements pas propres, difficile de trouver de bons logements • Ruissellement local des investissements	• Développer l'offre de commerce, restaurants, loisirs nocturnes... • Améliorer la communication sur l'offre actuelle de loisirs auprès de la population, des salariés et des employeurs • Avoir un réseau de parrains d'accueil et un réseau associatif • Favoriser la mobilité entre les villes de la CUCM, entre les villes du 71 et au sein du Creusot • Avoir un club de sport de haut niveau • Animer la ville avec des cafés, restaurants, boîtes de nuit... • Créer un endroit où les jeunes peuvent se retrouver (tiers-lieu) • Organiser des spectacles, one man show, stand-up... • Renforcer et maintenir les transports en commun, voire les
--	---	--	---

	. Des projets de rénovation de logements sont-ils prévus pour rendre plus attractif le territoire ? . Comment attirer les cadres au Creusot ? . Comment faire travailler les sous-traitants locaux ?		développer (Montceau Montchanin, Le Creusot) . Redynamiser le centre-ville de Montceau et Le Creusot (rues commerçantes) pour attirer . Aides de la CUCM aux commerçants (baisser des loyers ? Aide à la rénovation des locaux ?) . Faire la promotion du territoire, communiquer sur les points positifs → « marque employeur » au niveau de la CUCM, passer par des influenceurs . Fournir des efforts sur la rénovation des logements . Accord avec Lyon ou Paris pour faire venir en train des docteurs (1 à 3j par semaine) . Créer et/ou communiquer des filières de la CUCM . Développer des services publics (santé...)
--	--	--	--

			▪ Développer le monde étudiant ▪ Développer l'offre culinaire ▪ Remettre du lien dans la CUCM, continuer à soutenir et valoriser l'offre culturelle de la CUCM ▪ Continuer à développer les transports de tout type ▪ Revoir les logements vides et poursuivre le programme de construction et de réhabilitation ▪ Mise en place de bus et avoir une synergie d'entreprises ▪ Trouver des lieux pour les animations le soir, restauration les weekends et en soirée ▪ Attirer des chercheurs grâce à la fondation Framatome et promouvoir le vivant ▪ Proposer des prix préférentiels pour l'électricité au territoire
--	--	--	--

			Créer une ligne de bus ou de train directe entre Chalon et Le Creusot, une ligne de bus côté Gueugnon Creusot, améliorer les horaires, favoriser le covoiturage
Si le projet se poursuit, comment attirer de nouveaux talents et les faire rester au sein de Framatome ? <i>Ex : Qu'est-ce qui pourrait être amélioré dans l'entreprise Framatome pour que les conditions de travail, la sécurité et la démarche</i>	- Quelles sont les améliorations possibles pour les conditions de travail et les rémunérations ? - Est-il prévu des écoles internes à Framatome pour former ? Ex : APERAM Gueugnon, FPT Bourbon-Lancy - Framatome peut-il décider d'ouvrir des écoles fermées (Bac	- Les talents ne manquent pas - L'attractivité passe par les écoles, attirer la jeunesse	- Parler des salariés bien payés, excellence technique, trajectoires de carrière - Organiser des voyages d'études pour les écoles, visites industrielles d'ingénieurs - Démarche de qualité de vie au travail - Progresser encore dans le domaine de la sécurité pour le

<i>"Responsabilité Sociétale des Entreprises" (RSE) soient encore meilleures ?</i>	pro, BTS, mécanique et usinage) dans le territoire ?		personnel, les sous-traitants et les populations . Avoir des subventions pour l'installation de sociétés qui créent du lien entre les habitants/lieu de vie . Faciliter l'intégration des personnes accompagnantes (conjointes...) . Profiter de ces nouvelles perspectives pour permettre la formation des demandeurs d'emploi, favoriser l'insertion . Créer des partenariats avec les collèges/lycées . Attirer et encourager les femmes à se former et travailler dans l'industrie, penser à l'inclusion de toutes les personnes . Prendre en compte la situation de travail réelle, son analyse dans la structuration de la montée en compétence et pas seulement le travail prescrit/fiche de poste
---	---	--	---

			• Monter des cellules de recrutement au sein des villes sinistrées par les fermetures (Navasco à Hagondange par exemple) • Recruter un chef de cantine à la réputation nationale • Financer l'ouverture d'écoles qui profiteraient à toutes les entreprises du secteur
Si le projet se poursuit, quels sont les besoins et les attentes pour bien informer et faire participer le public tout au long du projet ? <i>Ex : Quels outils d'information ou moments d'échange pourraient être utiles pour continuer à informer et associer les habitants, les élus, les acteurs économiques, les riverains, etc. ?</i>	• Quelle sera l'implication de Framatome sur l'écologie industrielle territoriale pour créer des synergies locales inter-entreprises ?	• C'est du domaine de la communication • Les TPE/PME du territoire se plaignent que Framatome aspire des candidats, des alternants formés parfois par ces TPE/PME • Framatome est déjà très attractif • Côté Gueugnon, l'information sur le projet s'est faite via l'IUMM. Il n'y a pas eu d'autre communication	• Créer un compte LinkedIn, Snapchat, TikTok, Instagram • Organiser des événements avec des boissons à volonté • Newsletter • Visites du site pendant les travaux avec les scolaires • Faire venir des influenceurs techno (monsieur bidouille) • Continuer les réunions de concertation/information publiques

			▪ Anticiper les besoins en recrutement ▪ Permettre de visiter le chantier ▪ Communiquer sur les réseaux sociaux ▪ Implication des entreprises dans l'orientation des jeunes (collège, lycée) ▪ Garder le site internet, contacter des chaines d'information ▪ RDV physique tout au long du projet ▪ Affichages sur les panneaux lumineux, utilisation des réseaux sociaux ▪ Etendre ces consultations à tous les projets ▪ Aller dans établissements scolaires ▪ Convaincre les parents ▪ Valoriser l'apprentissage ▪ Recevoir des stagiaires
--	--	--	--

			▪ Faire des réunions publiques physiques et numériques ▪ Ouvrir dès maintenant des écoles pour avoir dans 3-5 ans les jeunes en entreprises ▪ Communiquer sur internet, par les journaux locaux, l'IUMM, les écoles/étudiants, faire paraître les offres d'emploi
--	--	--	---